

Communiqué de Presse
Paris, le 11 juillet 2016

LE SERVICE CIVIQUE, UNE JEUNESSE ENGAGÉE POUR LA NATION

Paris, le 8 juillet 2016 - **Pour la quatrième année consécutive, le président de la République associe les engagés de Service Civique au défilé du 14 juillet. Sous la thématique « *une jeunesse engagée, 20 ans de professionnalisation au service de la patrie* », l'édition 2016 met à l'honneur l'engagement civique sous ses différentes formes et rappelle que le Service Civique est une réponse directe à la professionnalisation des armées annoncées le 22 février 1996.**

Cette année, ils sont 10 volontaires du Service Civique, 6 jeunes femmes et 4 jeunes hommes, à participer à l'animation finale du défilé. Venant de la France entière, métropole et Outremer, les 10 volontaires illustrent l'apport du Service Civique dans la société, et notamment l'enjeu sociétal dans les 9 grands domaines d'action de la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique, reconnus prioritaires pour la Nation : éducation pour tous, culture et loisirs, santé, sport, santé, mémoire et citoyenneté, environnement, intervention d'urgence, développement à l'international... ainsi que le Service de Volontariat Européen qui fête cette année son 20^{ème} anniversaire (SVE).

Ils étaient 100 à réaliser le tableau d'ouverture et à participer au tableau de clôture en 2013. En 2014, plus de 250 jeunes civils venus de 80 pays belligérants de la grande Guerre ont été associés au défilé pour le tableau final: les quatre jeunes représentant la France étaient des volontaires en Service Civique. En 2015, ils étaient 26 à participer au tableau clôture représentant les 5 villes et les 15 unités de l'Armée de Terre, de la Marine et de l'Armée de l'Air, décorées par La Croix de la Libération à l'occasion de la cérémonie.

Lors du tableau final le 14 juillet 2016, les 10 volontaires du Service Civique porteront ensemble les valeurs de la République en déployant les banderoles « Liberté », « Égalité », « Fraternité ». Ils formeront avec les volontaires du Service Militaire Volontaire ainsi que 470 jeunes choristes et chants signés de l'éducation nationale, collégiens et lycéens habillés de bleu, blanc et rouge, une Marianne visible depuis le ciel.

Les coulisses du défilé national : Programme de la semaine des 10 volontaires du 08 au 14 juillet 2016

Entre le 8 juillet et le 14 juillet, les 10 volontaires sont mobilisés, avec les volontaires du Service Militaire Volontaire ainsi que 470 jeunes choristes et chants signés de l'éducation nationale, aux côtés des différentes forces des Armées et de la Défense, pour assister aux répétitions pendant toute la semaine précédant le défilé national.

Les répétitions du défilé national du 08 au 13 juillet 2016

Yannick Blanc, président de l'Agence du Service Civique recevra et accompagnera les volontaires tout au long de la semaine, notamment lors des répétitions. Cette semaine de répétitions sera placée sous l'exercice et la responsabilité du Gouverneur Militaire de Paris, et pilotée par l'Amiral Alain Béreau.

Chaque matin, les volontaires du 14 juillet sont mobilisés et réunis à Paris pour participer aux répétitions **qui se déroulent le matin entre 6h30 et 10h**, sur les Champs Elysées et la Place de la Concorde **les 08, 10, et 12 juillet**, ainsi qu'au Camp des Loges à Saint Germain en Laye, pour les répétitions de la chorégraphie vue du ciel.

La répétition générale du 12 juillet aura lieu en présence de nombreux ministres (Défense, Education nationale, Ville, Jeunesse et Sports) ainsi que Yannick Blanc, Haut-commissaire à l'engagement civique et président de l'Agence du Service Civique.

Un programme varié à la découverte de Paris et des institutions pour les engagés de Service Civique venant de tous horizons socioculturels, géographiques, etc.



Avec le soutien de La Ligue de l'Enseignement, l'Agence du Service Civique organise pour les 10 volontaires en Service Civique, tout au long de la semaine de répétitions, des activités culturelles, civiques et citoyennes orchestrées avec l'aide de différents ministères : Audrey Azoulay, ministre de la Culture, Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports,

Bernard Lesterlin, député à l'Assemblée nationale...

Des sorties institutionnelles : démonstration de la Garde Républicaine **dimanche 10 juillet**, visite de l'Assemblée nationale avec le député Bernard Lesterlin **mercredi 13 juillet**.

Des rencontres : **mardi 12 juillet** lors de la répétition générale, rencontre avec le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, la ministre de l'éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem, le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports Patrick Kanner, et Yannick Blanc, Haut-commissaire à l'engagement civique et président de l'Agence du Service Civique. Mercredi 13 juillet, rencontre et échange avec le député Bernard Lesterlin lors d'une visite privée de l'Assemblée nationale.

Des sorties culturelles : découverte de Paris pour ces jeunes venant de différents horizons géographiques avec la visite du Musée du Louvre et du Petit Palais **samedi 9 juillet**, Cité de la Musique-Philharmonie **dimanche 10 juillet**, musée du Quai Branly **mardi 12 juillet** ...

Des moments de détente avant le jour J : une croisière commentée en péniche sur la Seine le **samedi 9 juillet**, une soirée cinéma au Grand Rex le **mercredi 13 juillet**.

POUR EN SAVOIR PLUS

service-civique.gouv.fr/

Twitter [@ServiceCivique](https://twitter.com/ServiceCivique) | [Facebook.com/servicecivique](https://facebook.com/servicecivique) | [Instagram.com/servicecivique](https://instagram.com/servicecivique)

CONTACT PRESSE

presse@service-civique.gouv.fr | 01 40 45 97 14 – 06 27 39 46 74

ou servicecivique.presse@consultants.publicis.fr | 01 44 82 45 48 – 06 15 68 25 24

A PROPOS DU SERVICE CIVIQUE

Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique est plus qu'une politique publique pour la jeunesse, c'est une politique publique pour tous qui favorise le vivre ensemble et la cohésion sociale. Il a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, de s'engager au service d'une mission d'intérêt général, entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisée 573 € net par mois, la mission de Service Civique peut être réalisée en France ou à l'étranger entre 6 et 12 mois, sans condition de diplôme, au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale ou dans les services de l'Etat et dans l'un des neuf domaines d'action reconnus prioritaires pour la Nation : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. Selon le décret du 11 avril 2016, le Service Civique relève du Haut-commissaire à l'engagement civique placé auprès du Premier ministre, et l'Agence du Service Civique est chargée de sa mise en œuvre.